UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2023, dans l'académie de STRASBOURG.

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de STRASBOURG, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2023, dans l'académie de STRASBOURG :

Monsieur PERRIN Sébastien, conservateur en chef des bibliothèques, président, Ecole des Mines de Paris - PSL, Paris.
Madame VANNET Lucie, assistante ingénieure, experte, Université de Lorraine, Nancy.
Monsieur MANZINALI Eymeric, technicien de recherche et de formation de classe normale, Université de Strasbourg, Strasbourg.
Madame NOEL-SCHMITT Delphine, ingénieure d'études de classe normale, Université de Strasbourg, Strasbourg.
Madame RISCH Magali, bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle, Université de Strasbourg, Strasbourg.
Monsieur BATHO Lucas, attaché d'administration de l'etat, suppléant, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11/05/23

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Pour le Président et par délégation
la Directrice Générale des Services
de l'Université de Strasbourg

Valérie GIBERT